

BOURY Info

2014 , N°2

JEUDI 3 JUILLET

AGENDA :

Le 14 juillet
Rassemblement au
Monument aux Morts

Le 27 juillet
9h30 : Messe de la St
GERMAIN
12h30 : repas du
village (bulletin
joint)

Le 6 septembre
Repas de la
Campagne en Fête
(bulletin joint)

Le 20 septembre
17h00 : Une visite du
château sera offerte
aux Boury-ciens

Le 5 octobre
Fête du Foie gras

Le 11 novembre
Rassemblement au
Monument aux Morts

Le 6 décembre
10h00 : Téléthon
place du Tilleul
15h00 : Noël du
village.

Conseil Municipal

Le 10 Avril 2014, la Communauté des Communes du Vexin-Thelle a convoqué une Assemblée plénière réunissant les représentants des 42 communes qui la composent.

Votre Maire et son adjoint représentaient notre village à cette occasion.

Les élections successives ont reconduit M. Gérard Lemaitre comme Président puis élu cinq vice-présidents et 15 membres du Bureau.

A ce jour, se sont réunies la Commission Culture, la Commission Voie Verte, la Commission du SPANC, la Commission traitant du futur haut-débit.

Sortie enfants du village : Le Comité des Fêtes organisait chaque année, un mercredi de juin, une sortie pour les enfants de moins de 11 ans. Cette année, avec les nouveaux rythmes scolaires, cette activité ne peut plus être mise en place. Pour cette raison, la commission fêtes et loisirs a décidé d'offrir aux enfants ainsi qu'à un parent un billet d'entrée au parc Aventure Land.

Réseau fibre optique : Le Conseil Général de l'Oise a proposé en 2013 de permettre l'accès au très haut débit à l'ensemble des communes qui souhaitait y adhérer. Vos représentants locaux avaient expressément fait valoir son intérêt. Ce réseau du futur permettra à chaque foyer d'avoir la possibilité d'accéder à un débit de 100 Mbs. L'arrivée de la fibre à Boury est prévue pour 2018. (vous pouvez consulter le site suivant pour plus d'informations <http://oise-thd.fr/>)

Votre Equipe Municipale se partage la représentation de notre village dans chacune des commissions. N'hésitez pas à la solliciter si vous souhaitez en savoir plus sur tel ou tel sujet.

INFORMATIONS PRATIQUES :

N° de la Mairie : 02 32 55 05 19

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mairie : Lundi et Jeudi de 17 à 19 h
- Bibliothèque : mercredi de 17 à 19 h

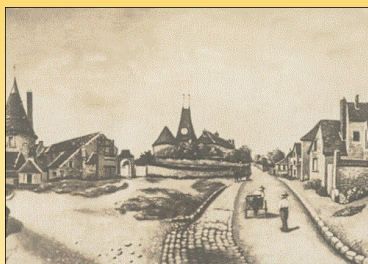
N° d'urgences : **Samu 15**
 Pompiers 18



Le site internet de Boury en Vexin : <http://boury-en-vexin.fr>

Il était une foisBoury-en-Vexin

Pourquoi Saint Germain d'Auxerre est-il le saint patron de notre village ?



C'est par une Charte datée de 1104 qu'Eustache, Seigneur de Boury donna à l'Abbaye de Saint Martin de Pontoise la dime d'un moulin et les terres pour la construction d'une église et aussi d'un prieuré. L'église primitive, dédiée à Saint Germain d'Auxerre, fut élevée dans l'enceinte de la Mai-

son Forte.

Saint Germain, évêque d'Auxerre, dont la fête le 31 juillet demeure l'occasion de notre célébration annuelle, fut influent et vénéré au Vème siècle. Le choix de ce vocable indique toujours une origine ancienne.



LA FETE DE LA MUSIQUE à Boury

Samedi 21 juin et pour la 1^{ère} fois dans notre village le Comité des Fêtes et le Conseil Municipal, organisaient la fête de la musique. Ce moment de rassemblement fut l'occasion d'applaudir des artistes de Boury et des environs. Cette première édition s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et a attiré un large public.



Félicitations et un grand merci à l'ensemble des participants

Activités estivales

Le centre social de Chaumont, propose un très large panel d'activités pour les enfants de 4 à 16 ans cet été (mais également tout au long de l'année).

Les enfants peuvent profiter de

mini-séjours de 3 à 4 jours (voir programme sur le site internet), de transport en bus (par exemple vers le centre aquatique de Trie-Château). Des activités multiples et variées sont également planifiées

pour les **pré-ados** ou **ados**.

Le centre social propose aussi des services aux **personnes âgées**.

Pour tous renseignements :

- 03 44 49 01 80
- Centresocialduvexinthele.info

Boury - La campagne en fête : Le repas.

Cette année au lieu du week-end consacré aux diverses attractions et expositions, sera organisé un repas à la salle des fêtes. Le thème de ce repas sera le "cochon grillé".

Le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant (bulletin joint).